

Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49Courriel : fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

13/06/2017

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 110ème réunion du 13/06/2017.**I - Dépenses du comité Chsct, ou travaux faits dont le comité est informé**

1) Douane immeuble Vitalys. Direction Régionale. Pose de films sur des vitres pour limiter la lumière.

2) Douane immeuble Vitalys. BSIPN (brigade de Paris Nord, au rez-de-chaussée). Pose de films occultants sur des vitres, pour permettre la discrétion de ce service de surveillance.

3) Douane immeuble Vitalys. Bureau Paris Principal (5ème étage). Des verrous seront posés aux sanitaires, afin de les restituer aux agents qui en manquaient à cet étage.

4) Drfip site Notre-Dame des Victoires (NDV). Achat de **lampes bureau à leds** (classées dans le groupe de risque 0 selon la norme NF EN 62 471) qui seront attribuées sur prescription médicale.

5) Drfip site NDV. Electrification de stores du 2^{ème} étage, et pose de stores du 2^{ème} au 5^{ème} étage.

6) Saint-Sulpice. Pour l'ascenseur Bonaparte, achèvement, avec accessibilité handicapés.

7) Malakoff. Le remplacement complet des ouvrants est prévu en septembre 2017.

8) SAND. Un devis est attendu pour la modification de l'escalier de secours. Elle est souhaitée pour qu'il débouche sur un jardinet puis sur la rue, et non vers l'intérieur du site. Une mise en concurrence sera faite

9) NDV. Le déménagement de services provenant du site RICHELIEU, dont la fermeture économisée à l'Etat des loyers, a conduit la direction à déplacer des services de ce site vers Réaumur, et à limiter l'espace des agents du service **Centre de Service Partagés** au 5ème étage de l'annexe (le service occupait aussi le 4ème).

De nombreux petits travaux sont faits :

- NDV annexe 5^{ème} étage (204,5 m², 26 agents): Service CSP (travaux perches électriques, pose de leds)
- NDV annexe 4^{ème} étage (208 m², 10 agents) : service des affaires particulières et régionales. Une table haute sera fournie pour réunir le service). 2 salles de réunions seront créées au 3^{ème} étage mais gérées par Réaumur. Il n'y a donc pas de dégradation de leurs conditions de travail.
- NDV annexe 4^{ème} étage (214 m², seul climatisé), et 4^{ème} étage bâtiment principal (229 m²) : service local des Domaines (34 agents). (cloisonnement semi-vitré, réalisation de travaux au sous-sol pour ses archives)

L'administration a noté que la salle du 1^{er} étage est un local de rafraîchissement. Elle n'a pas créé de réserve foncière, toutes les surfaces ont été attribuées.

10) Les **petits équipements** (1608 rehausseurs d'écrans, 858 tapis souris, 115 repose-pieds....) **ont été livrés** et doivent être répartis sur 27 sites. **Si rien n'arrive dans votre service, n'hésitez pas à réclamer.**

II - QUESTIONS DIVERSES.

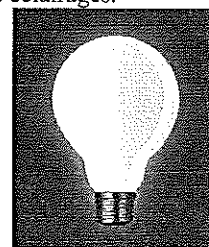
1) UZES (4ème étage). Devis demandés pour le **changement des luminaires** au 4^{ème} étage (à l'exception des bureaux orientés au nord et donnant sur la rue d'Uzès). Pour les autres étages, **FO FINANCES** n'a pas de nouvelles depuis des mois de la révision des ouvrants envisagée, et relancera l'administration sur ce point jusqu'à satisfaction.

2) Tous sites. - Les syndicats dont **FO FINANCES** ont remarqué les nombreuses restructurations et ont souhaité qu'en cas de déménagement, la surface par agent moyenne soit alignée vers le haut (au contraire du cas de NDV pour certains services).

- Le dispositif **canicule** n'est activé qu'**après 3 jours de canicule**, mais des salles sont climatisées sur chaque site.

13/06/2017

L'administration améliore les éclairages.



3) Douane brigade BSITM à la Gare du Nord. Des devis sont attendus pour le remplacement de la verrière fixe. Ce ne sera pas inutile, le service a connu 45 degrés de chaleur. Pire, la climatisation de la zone d'embarquement était parfois en panne.

4) **BANQUE**. La direction recommande aux agents de placer la nourriture dans des boîtes étanches (évite les souris).

III Toutes directions : examen des RSST (registres de santé et sécurité au travail, placés aux accueils).

Douanes. Direction régionale.

1) VITALYS. Des travaux toucheront la climatisation et le chauffage sur le site, et concerneront tous les étages

2) VITALYS. EPA MASSE. La cause pour laquelle des vitres se sont fendues reste inconnue.

3) **Douanes. Direction inter-régionale (14 rue Yves Toudic)**. Un local syndical et un local social ne seront créés qu'en 2018 ou 2019 une fois la décision du futur directeur D I connue (notamment l'usage de son appartement de fonction).

4) **DNVSE. SAUSSURE**. La poignée de porte d'accès aux toilettes a été réparée.

5) **DRFIP, fourniture du papier toilettes et de savon**

.A Réaumur l'administration possède les distributeurs de savon et de papier.

. Sur les autres sites, le prestataire enlève les matériels et en met d'autres.

6) DRFIP conditions de nettoyage.

- L'administration dit ne pas avoir la liste des salariés entrant sur les sites, ce qui paraît étonnant même si l'UGAP gère ce marché : l'application de Vigipirate ne dépend pas de l'UGAP.

- Sur le marché lui-même, le prestataire de nettoyage a eu une **fiche donnant le nombre d'agents par site**. La société a fait son prix en estimant les consommables qu'il devrait livrer pour répondre à l'appel d'offres.

- **FO FINANCES** a estimé que les trous de pose des matériels de toilettes ne sont pas les mêmes sur les équipements différents des prestataires successifs, ce qui abîme les murs. L'administration a répondu n'avoir pas le choix car l'UGAP appliquait le code des marchés publics et devait favoriser la concurrence entre les candidats aux marchés de nettoyage en n'imposant pas de conditions (!) sur les formats d'équipements (dérouleurs papier essuie main, papier toilettes, savon, sèche main). Or, les candidats ont des équipements différents ; les trous inutiles ne sont pas finis.

IV - Examen des fiches de signalements d'incidents.

1) Le relevé des décisions judiciaires de condamnations pénales (<http://nausicaadoc.appli.impots/2017/005875>) pour infractions contre agents publics a été publié. Les décisions judiciaires citées sont accompagnées de commentaires, et fait le lien avec une règle d'application et d'engagement de poursuites judiciaires par l'administration.

2) En cas de mal-être dans un service, **l'administration peut proposer à un agent de changer de service en cours d'activité, ou par arrêt maladie**. La règle est donc "Demandez, vous obtiendrez peut-être".

3) Drfip. La **campagne I R mai 2017** a eu des tensions durant la campagne, notamment liée à l'obligation de fournir des RIB lors du dépôt de déclaration I R (dans la perspective du passage à la retenue à la source, finalement reporté).

4) **MOULIN VERT**. SIP Paris 14^{ème}. Un usager s'est énervé et a insulté l'agent pour n'avoir pas réussi à se connecter avec son adresse électronique. **FO FINANCES** rappelle régulièrement que **le tout dématérialisé crée un risque d'énervement** et de stress chez les citoyens les moins doués en bureautique (notamment nos aînés).

5) Drfip. **MOULIN VERT**. Accueil. Un usager a renversé un écran au guichet, mais la direction a estimé que le risque d'agression physique était limité, car un agent a le temps de se retirer si un usager veut franchir le guichet (les guichets sont profonds là-bas). Elle a noté qu'une vitre séparative limite la communication.

V - FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau. N'hésitez pas à contacter ses représentants :

Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Philippe Mathieu (Douanes).

fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,
94 rue Réaumur, 75002 Paris)



NOM :-PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à le

(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).